

## **Motion présentée par le courant Front unique à la CA académique du SNES de Lyon du 20 juin 2007.**

À peine installé au pouvoir, Sarkozy et son gouvernement engagent l'offensive contre les enseignants, les chercheurs et la jeunesse : le projet de loi d'autonomie des universités est considéré par Fillon comme « la réforme la plus importante de la législature ». Ce projet menace en particulier les étudiants, mais aussi immédiatement, nos élèves de lycée.

### **La CA se prononce pour le retrait immédiat de ce projet de loi d'autonomie des universités. Aucune autonomie !**

La CA constate que le gouvernement a organisé la « concertation » et les « discussions » avec les dirigeants syndicaux dans le seul but de les associer à sa politique et de désamorcer une possible résistance. Il agit de même avec l'ensemble de syndicats de l'enseignement pour faire passer ses projets. C'est pourquoi, afin de permettre que l'unité se réalise contre Sarkozy et son gouvernement, afin que leurs projets soient combattus (comme l'a été le CPE) :

#### **- la CA se prononce pour que le syndicat se retire immédiatement des « concertations » avec Sarkozy-Fillon-Darcos ;**

- la CA s'adresse à la FSU pour qu'elle décide de boycotter la réunion du CNESER du 22 juin (réunion à laquelle Préresse va soumettre le projet d'autonomie des universités) !

Ce n'est qu'en rompant les discussions avec Sarkozy-Darcos que peuvent et doivent être réaffirmées clairement les revendications des enseignants du second degré, en particulier :

**- défense inconditionnelle du statut (décret de 1950) ;**

**- défense de la carte scolaire ;**

**- rétablissement de tous les postes supprimés depuis 2002 ; remplacement poste par poste de tous les départs à la retraite ;**

**- augmentation des salaires par l'augmentation du point d'indice (rattrapage du pouvoir d'achat perdu) ;**

**- contre toute autonomie des établissements !**

Face à notre proposition, la direction académique « Unité et Action » (U et A) a opposé son propre texte. Celui-ci constate que le ministère « a fait savoir qu'il n'entendait pas répondre favorablement » au rétablissement des postes supprimés par le décret De Robien ; or, il indique : « *Il faudra donc, dans les établissements, lors des CA qui se tiennent actuellement, pousser tout de même à la création de postes, et en tout cas, obtenir des BMP [blocs de moyens provisoires NDRL] et limiter au maximum le recours aux heures supplémentaires* ». Ainsi, non seulement, la direction du syndicat laisse croire que c'est établissement par établissement (et alors même qu'il n'y a plus aucun enseignant dans les lycées puisqu'ils corrigent les épreuves de bac) que l'ont peut, face au gouvernement, défendre les revendications nationales des enseignants, et pire, encore, elle renvoie les enseignants aux conseils d'administration (instances de « concertation » dont le seul rôle est d'associer les enseignants, le syndicats à la mise en œuvre la politique du gouvernement) !

Alors que Sarkozy et Darcos ont clairement affirmé que les « négociations » sur le temps de travail et les salaires ont un objectif clair (la mise en cause du statut, l'autonomie des établissements et la soumission des enseignants aux chefs d'établissements, la liquidation du statut de 1950), la direction académique du SNES, tout en *précisant* « *nous ne sommes pas dupes des ses intention* », affirme que le SNES devrait « *rentrer dans ces négociations* » en restant « *fidèle à ses mandats : définition du service en heures d'enseignement hebdomadaires, diminution du temps de service (...) rattrapages salarial important (nous avons perdu 20% du pouvoir d'achat)...* » Comment peut-on laisser croire que le gouvernement de Sarkozy peut, par ces « discussions », donner satisfaction aux véritables revendications des enseignants, alors même qu'il a réaffirmé sa volonté non seulement de ne pas restituer les postes supprimés, mais de ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux ? C'est au prix des suppressions massives de postes, de la liquidation du statut, du « travailler » plus que Sarkozy prétend faire « gagner plus » !

Quant à l'exigence de « retrait du projet de loi d'autonomie des universités » la direction U et A a répondu que cette question concernait l'enseignement supérieur et non le SNES ! Pourtant, ce projet de loi met en cause le droit au libre choix des études pour nos élèves qui, à l'issue du bac, vont s'inscrire à l'université. Elle inclut la liquidation du cadre national des diplômes, du statut des enseignants chercheurs... Si elle est votée, elle ouvre un boulevard à l'autonomie et à la dislocation de statuts dans le second degré, à la liquidation de la valeur nationale du bac (et au-delà la dislocation de tous les statuts de la Fonction publique et du cadre même des conventions collectives nationales lesquelles sont liées à la valeur nationale des diplômes). Tel est d'ailleurs le sens que Fillon donne à cette loi en expliquant qu'il s'agit de « la réforme la plus importante de la législature ».